
De: richard reynaud
Envoyé: lundi 24 mars 2025 13:41
À: enquetepublique
Objet: opposition à la création du Crématorium du stade Robert Gage à Digne les Bains

Madame la commissaire enquêtrice

s'il semble bien qu'il y a un manque de crématorium dans le département, dont souffrent la population Dignoise et d'autres communes du département, l'offre faite à la société OGF d'implanter un site en lieu et place du stade Robert Gage est totalement déconcertante.

Déconcertante car elle semble d'abord faite pour rapporter des revenus à la ville (voir interview dans la presse et sur le web), sans se soucier du bien être des habitants.

Déconcertante car Digne, même si plus importante population après Manosque, semble prendre en main un problème départemental. Le besoin n'est pas circonscrit à Digne ou PAA, ce n'est pas à nos conseillers de prendre en main la gestion des affaires départementales.

Déconcertante par le choix de l'emplacement :

- grande proximité avec des établissements scolaires : école de Beausoleil (200 mètres), école des beaux arts, projet de conservatoire départemental ? sur le site de l'ancien Mautlaur/BricoMarché/Weldom, école du moulin à guerre plus de 500 m.

- implantation au cœur d'un quartier résidentiel, en voie de redynamisation depuis quelques années (boulangeries, pizzeria, boucherie, primeur, salles de sports, cabinet kiné, bar-restaurant, magasins de vêtements, ateliers automobiles).

- emplacement enclavé entre collines et voies ferrées.

Déconcertante par l'abandon d'un terrain de sport municipal qui aurait gagné à être réaménagé au profit des jeunes des quartiers environnants.

Déconcertante par l'absence d'étude d'impact indépendante.

Déconcertante aussi, à ce jour, par l'absence de concertation.

Aussi il est difficile d'admettre que le projet puisse se poursuivre en l'état. Et donc difficile que de vous demander d'émettre un avis autre que défavorable. En espérant que Mr Le Préfet, le Département prendront conscience du problème et sauront intervenir à temps, si c'est possible.

Bien cordialement

R. Reynaud, habitant du Tivoli.